

LE BON CALCUL SOFINCO



BIEN RÉUSSIR
VOTRE PROJET GRÂCE
AU PRÊT *très* PERSONNEL



Un prêt qui s'adapte à votre projet
et à votre budget

+



Pas de justification
quant à l'utilisation de votre argent

+



Des pauses mensualités
en cas d'imprévus

=



UNE VRAIE OPPORTUNITÉ
DE DONNER VIE À VOTRE PROJET
SANS DÉSÉQUILIBRER
VOTRE BUDGET

NOS ENGAGEMENTS

- Soutenir votre budget dans l'immédiat :**
Votre compte est crédité sous 48 heures dès votre contrat devenu définitif.
- Donner plus de liberté à votre budget :**
Nous ne sommes pas là pour juger vos projets, c'est pourquoi nous vous posons des questions relevant uniquement des aspects financiers de votre prêt.
- Mettre toute notre expertise au service de votre budget :**
Nos conseillers sont formés pour évaluer votre situation et vous proposer la solution la plus adaptée.
- Préserver votre budget aujourd'hui et demain :**
Sofinco apporte la preuve qu'on peut souscrire un emprunt sans souci du début à la fin.
- Vous rendre le contrôle de votre budget :**
Quand votre situation personnelle change, Sofinco reste à votre écoute pour repenser les conditions de votre crédit.
- Vous faire profiter au mieux de votre budget :**
C'est vous faire profiter tout au long de l'année d'offres de crédits privilégiées ou d'avantages exclusifs avec votre Carte Visa.

RENSEIGNEZ-VOUS DÈS MAINTENANT

- Par téléphone au **0825 002 004** (0,15 €/mn)
A partir d'un poste fixe. Coût variable selon opérateur.
- Par Internet www.sofinco.fr
- Ou en rencontrant votre conseiller Sofinco dans votre agence la plus proche



PRÊT
très **PERSONNEL**

Un crédit à la mesure
de vos projets
et de votre budget !



Sofinco - 128-130 Bd Raspail 75006 Paris
SA au capital de 211 213 197 € - 542 097 522 RCS Paris -
inscrite à l'ORIAS sous le N° 07 008 079.





LE PRÊT *très* PERSONNEL

1/ Quel que soit votre projet, il ne regarde que vous ! Utilisez votre prêt comme vous le souhaitez.

2/ Adaptez votre prêt à votre projet et à votre budget en choisissant le montant qui vous convient, de 1500 à 40 000 €, et des remboursements de 12 à 60 mois⁽¹⁾.

3/ Vous réalisez votre projet sans attendre. La réponse est immédiate et la somme versée sur votre compte en 48 heures⁽²⁾ une fois votre contrat devenu définitif.

4/ Par la suite, en fonction de votre situation, vous bénéficiez de nombreuses facilités de gestion⁽¹⁾ : pauses mensualités, réaménagement de votre plan de remboursement, changement du jour d'échéance...



LES CONSEILS D'ÉRIC POUR MIEUX PILOTER VOTRE BUDGET

Éric, conseiller Sofinco

PRENEZ LE TEMPS DE VOUS DÉCIDER

Vous bénéficiez d'un délai de réflexion de 7 jours (14 jours dans le cas d'une vente à distance) après l'acceptation de votre dossier pour changer d'avis.

RÉALISEZ VOS PROJETS SANS TOUCHER À VOS ÉCONOMIES

Dans certains cas, il est plus intéressant de réaliser votre projet en bénéficiant d'un prêt attractif pour votre budget mensuel et de laisser fructifier votre épargne.

LE MONTANT DONT VOUS AVEZ BESOIN EST INFÉRIEUR À 1500€ ? PENSEZ AU PRÊT PLUME !

Vous choisissez un montant de 750 à 1500€ et vous profitez de mensualités légères à partir de 15€/mois, de 10 à 48 mois⁽¹⁾.



ASTUCE

Vous remboursez déjà d'autres emprunts ? Pensez au rachat de créances !

En regroupant vos crédits en un seul, vous allégez vos mensualités.

En plus, Sofinco gère toutes les formalités (contact des autres organismes de crédits, transferts de dossiers...).

(1) Pour plus de renseignements sur nos conditions financières, reportez-vous à notre brochure Tarifs et Conditions générales et tarifs disponible dans votre agence.

(2) Sous réserve d'accord définitif de votre prêt personnel.

(3) Assurances facultatives. Une brochure Assurances est à votre disposition dans votre agence.

PRÉSERVEZ L'ÉQUILIBRE DE VOTRE BUDGET

Le Prêt *très* Personnel Sofinco s'accompagne de nombreuses facilités de gestion pour préserver au mieux l'équilibre quotidien de votre budget⁽¹⁾ :

- Vos mensualités de remboursement sont prélevées **directement et automatiquement**, à date fixe, sur votre compte bancaire habituel. **C'est plus simple et plus pratique**, vous n'avez pas besoin de changer de banque.
- Vous pouvez, quand vous le souhaitez, **changer la date de vos prélèvements**.
- Vous pouvez, en cas de besoin, faire **une pause tous les 6 mois dans le remboursement de vos mensualités** (sous réserve du bon fonctionnement de votre compte).
- Vous pouvez demander le réaménagement de votre plan de remboursement pour bénéficier de **mensualités allégées...** ou, à l'inverse, augmenter votre montant afin de rembourser votre prêt plus rapidement.

VOTRE QUOTIDIEN TOUJOURS BIEN ASSURÉ⁽³⁾ :

La prise en charge de vos remboursements

- En cas de décès ou de perte totale et irréversible d'autonomie, Sécurivie Finance rembourse, dans les limites indiquées dans votre contrat, **la totalité des mensualités restant dues**.
- Et en cas de maladie, **vos mensualités sont prises en charge durant toute la durée de votre arrêt de travail (90 jours de franchise)**.

L'assistance à domicile

- En cas d'hospitalisation, d'accident ou de sinistre survenu à votre domicile, **Sécurivie Quotidienne vous assure, par exemple, le transfert dans un hôpital ou la prise en charge de la garde de vos enfants**.

Finaref Life et Finaref Insurance (immatriculées sous les n° 306 030 et 306 027 aux Companies Registration Office à Dublin 2 – Irlande), et Fidélia Assurance (RCS Paris B3277 768 601 – Tél. : 01 47 11 27 37), sont les partenaires de Sécurivie.

Contrats d'assurances collectives souscrits par l'intermédiaire de EDA, SAS au capital de 50 000€, société de courtage d'assurance, 128-130 Bd Raspail - 75006 Paris, RCS Paris 316 136 506, inscrite à l'ORIAS sous le n° 07 008 288.